

DOSSIER DE CANDIDATURE

CAP- Accompagnant Educatif Petite Enfance

Tout dossier déposé ou adressé en dehors des dates prévues en annexe ne sera pas retenu.
Seuls seront admis les dossiers déposés ou adressés complets

Identité

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms.....

Date de naissance : / /

Adresse personnelle

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Email :

Situation familiale

Célibataire

Marié(e) / Vie maritale

 ➤ Nombre d'enfants :

Autre :

.....

Situation actuelle

Etudiant(e)

Prépa-apprentissage

Contrat d'apprentissage :

N° Contrat :

Contrat de professionnalisation

N° Contrat :

Contrat aidé

Salarié

Nom de l'établissement

.....

Type d'établissement

.....

Poste occupé

.....

Demandeur d'emploi

Vous êtes inscrit à France Travail depuis le :

.....

N° identifiant France Travail :

.....

Vous êtes indemnisé par France Travail depuis le :

.....

Inactif

Besoin d'aménagement spécifique aux vues d'une situation de handicap reconnu ou non

Démarches employeur

Avez-vous déjà effectué des démarches auprès d'un employeur :

- Oui
- Non

Si oui, le(s)quel(s) :

.....

.....

Avez-vous déjà trouvé un employeur : Oui Non

Si oui, lequel :

.....

.....



Carrière professionnelle

Employeurs	Fonction	Durée de service	
		Du	Au



Diplômes

Des pièces justificatives doivent impérativement accompagner les renseignements demandés ci-dessous.

Diplôme	Lieu d'obtention	Date d'obtention

Renseignements divers :

Loisirs, bénévolats, langues

.....

.....

.....

.....

Quelles sont vos attentes en matière de formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fiche de dispenses et d'allègements - formation CAP AEPE

Si les dispenses sont automatiquement accordées, les allègements de formation doivent faire l'objet d'une demande. Toutefois, pour vérifier votre éligibilité, référez-vous à l'annexe du dossier – votre évolution professionnelle

DISPENSES

Vous êtes titulaire du ou des diplôme(s) suivant(s) :

.....

Pour bénéficier des dispenses prévues par la réglementation, veuillez joindre à ce dossier les pièces justificatives.

ALLEGEMENTS

Souhaitez-vous faire une demande d'allègement :

Oui : Non :

Si oui, veuillez préciser l'objet de votre demande d'allègement et le volume horaire souhaité : (Domaine de formation, tout ou partie d'une unité de formation)

Veuillez motiver votre demande d'allègement (et joindre les pièces justificatives) :

.....

Mode de financement envisagé

Votre formation est prise en charge par :

Vous-même

Utilisation de votre C.P.F. Oui Non (Non référencé impossible à mobiliser)

Votre employeur

Raison sociale :

Adresse :

N° SIRET :

Nom du Responsable :

Un organisme

Raison sociale :

Adresse :

N° SIRET :

Nom du Responsable :

Montant de la prise en charge :

Décision notifiée le :

Autre

Préciser :

Autorisation de l'employeur

Je soussigné (e).....

Directeur (trice) de

Autorise sous réserve d'obtention du financement par :

- Le plan de formation
- Le Congé Individuel de Formation
- Un autre

En cas de financement autre que le plan de formation de l'entreprise, veuillez joindre une photocopie de prise en charge.

Madame, Monsieur,

Employé (e) dans mon établissement en qualité de :

Depuis le :

Nature du contrat (CDI; CDD, CAE, Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation, etc) :

.....

A suivre la formation CAP AEPE à l'IFRTS Corse à partir de jusqu'à.....

Madame, Monsieur... sera en fonction d'AEPE

Oui

Non

Si OUI j'autorise mon salarié à suivre la formation comme suit : entre **695 heures de formation théorique + 16 semaines de stage externe à l'établissement employeur.**

L'établissement s'engage à être le support de la formation d'emploi.

SI NON, j'autorise mon salarié à suivre la formation comme suit : **695 heures de formation théorique**

+ Semaines de stage externe à l'établissement employeur.

Veuillez joindre obligatoirement une copie de la prise en charge.

Fait à

Le

Signature et cachet de l'établissement

Fonction du signataire

Frais inscription aux épreuves de sélection

Ces frais d'inscription correspondent aux épreuves suivantes :

(Attention : ces frais ne correspondent pas aux frais d'inscription et peuvent être pris en charge par l'employeur)

- 1- Épreuve orale et gestion du dossier
- 2- Epreuve orale

Montant : 100 €

Le titre de paiement est à libeller à l'ordre du CFA U LIGAME

Chèque N° :

.....

Nom du titulaire du compte :

.....

Banque :

.....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions pour la participation aux épreuves de sélection.

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements que je fournis sont exacts.

Date et signature :

Accord de l'employeur pour les candidats salariés

A....., le.....

Signature et cachet

Nom et qualité de la personne signataire

Note : Les pièces justificatives ne sont pas retournées aux candidats. Il convient donc de ne pas adresser d'originaux de diplômes, mais seulement des copies certifiées.

Pièces à joindre lors du dépôt de dossier de candidature

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Les pièces ci-dessous sont à fournir pour constituer ce dossier de candidature :

- 1 copie d'une **pièce d'identité recto-verso** en cours de validité ou titre de séjour valide pour toute la période de la formation.
- Un **curriculum vitae**
- Une **lettre de motivation** manuscrite
- Un **certificat original** ci-joint attestant des vaccinations prévues, complété par un médecin conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France
- Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document n'excède pas deux pages.**
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses **diplômes** ou titres traduits en français
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 ou tout autre document permettant d'apprécier la maîtrise de la langue française.
- Le candidat peut joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'accompagnant éducatif petite enfance.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien prévu à l'article 2.

Pour les candidats qui auront été sélectionnés à l'issue d'un entretien par un employeur pour un contrat d'apprentissage.

Constitution du dossier :

1 photo d'identité ; (pour le dossier administratif)

Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto / verso);

Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti ;

Un curriculum vitae de l'apprenti ;

Une copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage.

Le statut de l'apprenti Les conditions de travail de l'apprenti sont les mêmes que celles soumises aux autres salariés de l'établissement.

Date de début de contrat : Le contrat d'apprentissage peut démarrer jusqu'à 3 mois avant la date de rentrée.

Période d'essai La durée est de 45 jours, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise effectuée chez l'employeur (article L.6222-18 du code du travail).

Temps de travail La durée de travail hebdomadaire est celle qui s'applique dans l'entreprise. Elle comprend le temps passé en entreprise, en stages pratiques et en centre de formation.

Les congés payés Conformément au Code du travail et sous réserve de dispositions contractuelles et conventionnelles plus favorables : 5 semaines par an.

Modalités de sélection

Conditions d'entrée :

Satisfaire aux tests de positionnement :

- **Épreuve écrite d'admissibilité (1h30 notée sur 20)**

10 questions orientées sur l'actualité sociale : pour être admissible à l'épreuve orale le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20

- **Épreuve orale d'admission (30mn notée sur 20)**

L'entretien porte sur la connaissance des métiers et la motivation à entrer en formation : pour être admis le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20

Les titulaires d'un diplôme de l'éducation nationale sont dispensés de l'épreuve écrite

Durée et organisation

- Formation en centre de formation étalée sur 2 ans -entre 562 heures et 695 heures dont 35h intégration et accompagnement à l'entrée en formation

Candidats non titulaires de diplôme :

→ Parcours complet soit 695 heures -obligation de suivre les enseignements généraux et PSE

Candidats déjà titulaires de diplômes :

→ Parcours court en fonction du diplôme entre 140 et 597 heures

- Rythme 35h/semaines 1 semaine /3 en centre de formation
- Formation pratique

Formation continue -initiale :

→ 16 semaines de stage sur 2 ans -minimum 8 semaines la deuxième année : 4 semaines minimum en école maternelle – 4 semaines minimum en EAJE ou chez une assistante maternelle agréée

Formation en apprentissage :

→ Si l'entreprise n'offre pas tous les aspects de la formation alors obligation d'un stage hors structure employeur cf. art. R117-5-1 du Code du Travail

ATTENTION :

Tout dossier expédié après la date de clôture (cachet de la poste faisant foi) ou incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Date et signature :

ANNEXES

Equivalence de compétences et allègements

Possibilité de valider par blocs de compétences amenant à des dispenses ou allègements

Dispenses des Epreuves du CAP AEPE	Titulaires des diplômes
EP1 Accompagner le développement du jeune enfant	Titre ADVF BEPA Services Aux Personnes BEP Accompagnement, Soins et Services à la Personne
EP2 Exercer son activité en accueil collectif	CP JEPS BEP Accompagnement, Soins et Services à la Personne
EP3 Exercer son activité en accueil individuel	Titre ADVF BEPA Services Aux Personnes CAP Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural Mention complémentaire d'Aide à Domicile
Prévention, Santé, Environnement (PSE)	CAP tout secteur confondu BEP tout secteur confondu BAC PRO tout secteur confondu
Matières générales (sauf PSE)	Tout diplôme éducation nationale (DAEU, CAP, BEP, BAC, BP)
Education physique et sportive	Apprentis : Tout diplôme éducation nationale (DAEU, CAP, BEP, BAC, BP) Non apprentis : dispenses de droit de cette matière

CERTIFICAT DE VACCINATIONS

Je soussigné(e) Dr.....

Certifie que :

Nom.....

Prénom.....

Nom de jeune fille.....

né(e) le/...../.....

- a bénéficié des vaccinations conformes à la réglementation en vigueur concernant l'immunisation des professionnels de santé en France (Réf : calendrier vaccinal de l'année en cours).

VACCINS OBLIGATOIRES : DTP, BCG, HEPATITE B, COVID-19

VACCINS RECOMMANDÉS en particulier pour les étudiants amenés à être en contact avec des nouveau-nés : contre la COQUELUCHE, la ROUGEOLE, les OREILLONS, la RUBEOLE (ROR), la VARICELLE (si non immunisé(e)), les infections invasives à MENINGOCOQUE C (jusqu'à 24 ans).

	NOM DES VACCINS	DATES INJECTION
DTPolio Coqueluche		
BCG		
Méningocoque C		
Hépatite B		1°- 2°- 3°-
ROR	Ou date maladie :	1°- 2°-
Varicelle (date des vaccins si pas d'antécédent et si sérologie négative)	Ou date maladie :	1°- 2°-
COVID-19		1°- 2°-

RESULTATS :

	DATE	Résultat
Tubertest obligatoire <3 mois		mm
Anticorps anti HBs (Cf courrier)		UI/L

Pensez à vous présenter chez le médecin muni de votre carnet de vaccination

Fait à : ----- le : ----/----/-----

Signature et cachet obligatoire

INFORMATIONS DOSSIER MEDICAL

Madame, Monsieur,

Nous rappelons que « tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et autres professions de santé [...] » relève de l'article L. 10 du code de la santé publique. Tout élève admis en formation d'ambulancier doit par conséquent OBLIGATOIREMENT être à jour des vaccinations conformes à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (voir certificat de vaccination).

En ce qui concerne l'hépatite B : Résultats d'ac HBs après vaccination contre l'hépatite B ou voir votre médecin traitant avec les indications ci-dessous (extrait du journal officiel avril 2017) : Pour l'entrée dans une filière de formation aux professions de santé, après avoir éliminé un portage chronique de l'Ag HBs - les personnes dont le taux d'anticorps est compris entre 10 UI et 100 UI/L pourront être admises en stage ; - celles qui vaccinées dans l'enfance et l'adolescence ont un taux d'anticorps inférieur à 10 UI/L pourront être admises en stage. L'administration d'une dose supplémentaire sera différée à la fin de la pénurie. - celles vaccinées récemment à l'âge adulte et dont le taux d'anticorps est inférieur à 10 UI/L seront considérées comme des non répondeurs. L'administration de doses supplémentaires sera différée à la fin de la période de pénurie. Elles pourront être admises en stage. - les personnes non antérieurement vaccinées lors de l'entrée doivent recevoir 2 doses de vaccin Engérix® B20µg espacées de 1 mois. Elles pourront être admises en stage 1 mois après l'administration de la 2ème dose. L'administration de la 3ème dose de vaccin (suivie 4 à 6 semaines plus tard du dosage des anticorps anti HBs) sera différée après la fin de la pénurie. ATTENTION : CARENCE DE VACCINS Ces vaccins sont désormais disponibles uniquement dans les pharmacies à usage intérieur (PUI) des établissements de santé ; dans ce sens, nous vous conseillons de prendre contact avec le Centre de vaccinations le plus proche de chez vous (voir liste ci-dessous) ou avec votre médecin.